

LE PROJET SMURF : UNE OPPORTUNITÉ EUROPÉENNE AU SERVICE DES PETITES PROPRIÉTÉS FORESTIÈRES

par Laetitia Forget et Vincent Colson

Filière Bois Wallonie - Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée

Le projet européen SMURF a pour objectif de renforcer la gestion durable des petites propriétés forestières en Europe. Par le biais d'un mécanisme de *cascade funding*, il permet à des structures de terrain de développer des actions concrètes, d'innover et de partager leurs expériences. En Belgique, cinq partenaires dont la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (Filière Bois Wallonie) ont répondu à l'appel à projets et ont été sélectionnés pour mener à bien plusieurs activités.

UN PROJET EUROPÉEN AU CŒUR DES ENJEUX FORESTIERS

Face aux défis croissants auxquels sont confrontées les forêts européennes (changement climatique, morcellement de la propriété, évolutions socio-économiques de la propriété forestière...), les petites propriétés forestières apparaissent comme un maillon à la fois fragile et essentiel.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet SMURF (*Sustainable Management Models for small foRest holdings*¹), un projet Horizon de 48 mois piloté par un partenaire espagnol, qui vise à répondre aux enjeux



des petites forêts privées en Europe. Ce projet a l'ambition de renforcer la gestion durable et la viabilité économique des forêts européennes, notamment en développant des modèles adaptés aux petites propriétés, en soutenant les organisations de propriétaires forestiers et en favorisant l'innovation.

L'un des enjeux majeurs est de mieux intégrer ces propriétaires dans une dynamique collective, en leur donnant accès à des outils, des réseaux et des connaissances partagées au niveau européen.

LE CASCADE FUNDING : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRAIN

Afin de renforcer l'impact du projet sur le terrain, SMURF s'appuie sur un mécanisme de financement particulier : le *cascade funding*.

Ce dispositif offre la possibilité de redistribuer une partie des fonds européens directement à des organisations locales, leur permettant ainsi de mettre en œuvre des actions concrètes au bénéfice des propriétaires forestiers et, indirectement, à l'ensemble de la chaîne de valorisation des produits forestiers.

Le deuxième appel à projets permet aux candidats de participer à un ou plusieurs types d'activités : diffusion et communication, développement de projets pilotes innovants,

¹ En français : Modèles de gestion durable pour les petites propriétés forestières.

participation à des formations spécialisées... Le but étant de stimuler l'innovation, de favoriser les échanges et d'accroître la visibilité des initiatives locales.

UNE IMPLICATION

WALLONNE

Filière Bois Wallonie, via sa Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP), a répondu positivement à l'appel à projets et a été retenue pour participer à trois activités du projet.

En tant que guichet régional d'information pour les propriétaires privés de petites forêts, la CAPFP accompagne plusieurs centaines de propriétaires chaque année et anime plusieurs associations forestières locales. Elle joue un rôle important dans le regroupement des propriétaires et dans la mise en relation avec les entreprises forestières.

Sa participation au projet SMURF s'inscrit dans la continuité de ses missions : améliorer l'accompagnement des propriétaires, développer des outils novateurs et renforcer les collaborations au niveau européen.

UNE ACTION PILOTE

INNOVANTE :

FORESTEYE

Dans le cadre d'une des activités du projet SMURF, la CAPFP met en œuvre une action pilote intitulée « ForestEye – Diagnosing Small Forests with Drones ».

Cette action vise à tester l'utilisation de drones dans les missions de terrain afin d'améliorer le diagnostic forestier et le suivi des parcelles. Les images obtenues permettent de visualiser rapidement l'état des peuplements, d'identifier certaines problématiques et de faciliter la



prise de décision. Cet outil pourrait s'avérer particulièrement utile dans le suivi des jeunes plantations, des régénérations naturelles ou pour des parcelles ayant subi des aléas climatiques/sanitaires.

Au-delà de la dimension technologique, l'objectif est de rendre ces applications accessibles aux propriétaires de petites forêts, souvent éloignés de ce type d'innovation. Le projet vise également à produire des exemples concrets et reproductibles, pouvant être adaptés dans d'autres régions européennes.

POURQUOI PARTICIPER

À SMURF ?

La CAPFP a participé à cet appel à projets pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agissait d'une opportunité de valoriser les pratiques développées en Wallonie et de les

confronter à celles d'autres pays. Le projet SMURF constitue une occasion précieuse pour partager des expériences et apprendre de partenaires européens.

Ensuite, la participation permet de renforcer les réseaux existants et de poursuivre les collaborations internationales. Dans un contexte où les enjeux forestiers dépassent largement les frontières, ces échanges sont essentiels.

Enfin, cette démarche répond directement aux attentes des propriétaires forestiers, qui expriment un besoin croissant d'outils concrets, accessibles et innovants pour mieux gérer leurs parcelles.

